

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17569**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention : Développement Commercial et Gestion des Echanges

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Picardie Jules Verne - Amiens Modalités d'élaboration de références :	Président de l'université de Picardie, Recteur de l'Académie d'Amiens

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

2 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplôme répond à un besoin de recrutement exprimé par le secteur tertiaire (commerces, grande distribution, grandes surfaces spécialisées, automobile ...)

Les activités visées par le diplôme : prospecter, développer un portefeuille de clients, mise en place de stratégies commerciales, assurer une gestion commerciale des dossiers, démarcher des entreprises, travailler dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires, négocier en fonction des spécificités du marché...

La formation universitaire professionnalisante permet d'acquérir une double culture technologique et d'entreprise.

Selon l'entreprise concernée, Le titulaire de la LP sera capable de :

- assurer le suivi de performances économiques (objectifs de marge et de rentabilité)
- définir des tâches et coordonner des opérations commerciales
- rédaction et suivi de contrats commerciaux
- responsable d'exploitation des ventes
- animer, motiver et encadrer une équipe de travail
- négocier avec les partenaires de l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises tertiaires
Entreprises de services
Grande distribution
Grandes surfaces spécialisées
Négoce automobile
Industrie pharmaceutique (délégués médicaux ou chef de produit junior)
Conseiller commercial dans les entreprises de service
Chargé de développement commercial
Chargé d'études marketing
Attaché commercial
Responsable de secteur
Responsable de service après vente

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

D1504 : Direction de magasin de grande distribution

D1508 : Encadrement du personnel de caisses

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

C1203 : Relation clients banque/finance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 : langages fondamentaux (102h)

UE 2 : orientation professionnelle (108h)

UE 3 : spécialisation professionnelle (130h)

UE 4 : ouverture professionnelle (24h)

UE 5 : projets tuteurés (150h)

UE 6 : stage (16 semaines)

UE 7 : libre (langue vivante III, atelier d'expression/théâtre, sport)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>La certification permettant la reconnaissance d'une équivalence donnant accès au diplôme ou donnant une dispense partielle de certaines unités d'enseignements s'opère en concertation avec les services de la Direction de l'éducation permanente de l'Université de Picardie</i>	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

23 mai 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

IUT de l'Oise

13 allée de la faïencerie

60100 CREIL

www.iut-oise.u-picardie.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Somme (80) [Amiens]

Université de Picardie Jules Verne

Chemin du Thil

80000 AMIENS

IUT de l'Oise
13 allée de la faïencerie
60100 CREIL

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UPJV
IUT de l'Oise

Historique de la certification :